

LISTE TYPE DE DEPENSE

ELIGIBLE - *Toute dépense utilisée seulement dans le cadre du projet*

- Location de matériel (son, lumière, image...)
- Location de salle
- Communication pour le projet (flyer, affiche, goodies...)
- Achat de frais artistiques : costume, décors, matériel d'exposition, maquillage
- Pour les voyages humanitaires, les dépenses prises en charges sont celles qui interviennent sur la mission humanitaire : matériel de construction, objets pédagogiques, matériel d'hygiène, matériel scolaire ...
- Matériel COVID : masque, gel, signalétique...
- Droit d'auteur

NON ELIGIBLE

- Les dépenses de transport
- L'hébergement
- Frais de bouche : nourriture et boissons
- La rémunération de professionnel et d'étudiant
- Le défraiement
- Les frais de fonctionnement ou d'investissement associatif : assurance, compte en banque, site internet de l'association
- Communication type booster facebook et autres réseaux sociaux